

POINT SITUATION MI

Ce vendredi 17 avril, notre syndicat national a participé, comme les vendredis précédents, à une audio conférence qui avait pour but de faire un point de situation pour les services déconcentrés (préfectures, sous-préfectures, juridictions, SGAMI) avec le Secrétaire général du MI.

Dans ces propos d'ouverture de séance, le SG du MI a tenu un discours des plus transparent sur la situation des prochains mois.

Science fiction ou réalité... le ministère évoque déjà la possibilité d'une 2ème vague de pandémie voire une 3ème... avec une interdiction de sortir de la région au pire du départementquand ??? Mi—fin juin... ainsi, une période estivale plus que compliquée !!

Une présence obligatoire de 50% du personnel en juillet août, avec de nouvelles missions ?? Les préfets et les sous-préfets ont une mission « aide à la population avec la gestion des tests » .. Serons-nous, comme avec le H1N1, sollicités pour tenir des centres de test ?



le 11 mai ? Ce sujet de l'avenir et des congés en période d'été n'est pas arrêté, nous attendons déjà les réflexions sur les modalités de travail pour le 11 mai ensuite nous discuterons de la période estivale. Toutefois chacun doit prendre conscience, que la pandémie ne sera pas terminée au 11 mai, et que les mois prochains évolueront en fonction du comportement de chacun.

RETRAIT JOURS RTT

Une instruction ministérielle va être diffusée sur ce sujet. **FO A DEMANDE UNE DOCTRINE CLAIRE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE !!**

L'ensemble des collègues (sauf présentiel ou congés) vont se voir retirer 5 jours de RTT pour la période du 16 mars au 16 avril 2020. Ensuite, notre syndicat aurait obtenu une souplesse sur la définition du télétravail, pour les 30 000 comptes NOMAD. Comme vous, nous surveillons ce sujet ..

La DGAFP a mis en place sur internet une foire aux questions FAQ





le numéro vert de la cellule d'écoute : **0 800 100 124.**

Ce numéro est gratuit, accessible 7j/7 et 24h/24

Au 17 avril, il a été recensé 11 appels avec un sujet commun, l'angoisse du confinement !!! N'hésitez pas à appeler, ne restez pas seul-e- !!

Sujets divers :

Restauration : une instruction ministérielle prochainement publiée car les frais de repas hors urgence sanitaire ne sont pas versés avec les mêmes modalités au sein du ministère, entre la centrale, la police, la gendarmerie et les préfectures.

Télétravail: il sera maintenu, et amplifié après le 11 mai, un avant et après COVID !!

Pour l'avenir le travail le week-end : pourquoi pas !! En fonction des besoins, et des nécessités, certains services de préfecture pourraient fonctionner le samedi selon le MI. Notre syndicat n'est nullement favorable à cette disposition.

Déconfinement: un CHSCT NATIONAL et un CT spécial des préfectures seront programmés avant le 30 avril .

EHPAD île de France: 6 conventions de collègues volontaires pour exercer une mission en EHPAD.

400 000 agents du MI percevront **une prime** dont le montant serait de 330€, 660€ ou 1000€. Un décret et un arrêté seront publiés toutefois, nous savons que des listes sont constituées dans les préfectures pour l'attribution de ces montants, sur quels critères ?!!!!

MOBILITE AVANCEMENT 2020

Le calendrier des avancements est reporté à cet automne, mais le MI jure que les avancements 2020 seront effectués avant NOËL !!! Et effectif au 1er janvier 2021.

Pour les mutations, la DRH du MI envisage de faire les mouvements au fil de l'eau avec affectation au 1er septembre, suite à la publication des postes. **FO demande une totale transparence** en cette période compliquée, en effet, nous souhaitons un calendrier de campagne de mobilité et surtout une étude de chaque demande. Comment nos collègues, parents ou ceux

qui désirent l'Outre Mer vont s'organiser en pleine pandémie après la décision de l'Administration.. **Cette méthode n'est nullement envisageable pour FO.**

Pourquoi d'autres ministères sont-ils capables de tenir une campagne de mutation comme les années précédentes ??

Mobilité interne en période de COVID, comment créer l'iniquité entre collègues présents, ou en ASA ?? !! Est-ce normal.... Des collègues apprendront à leur retour que certains postes étaient ouverts à la vacance... **pour FO c'est anormal, un management d'irresponsable !**



**NOTRE SYNDICAT DEFENDRA
LES COLLEGUES OUBLIES**

**PAR LE MINISTRE,
CEUX QUI BOSSENT
DANS L'OMBRE !!**

Nous restons joignables en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité sur :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures Twitter : @fopref